



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

A Aix la Ligue des droits de l'Homme interroge les candidats sur nos droits

Nous l'avons fait en 2012 lors des précédentes élections législatives, nous le refaisons pour les présentes élections : interpellier les candidats sur les domaines où nos droits –qu'ils soient politiques, civils, économiques, sociaux ou encore environnementaux - sont ou peuvent être en cause : **services publics, sécurité, justice, droits sociaux, droits des femmes, accueil des migrants, écologie et développement durable.**

Nous avons envoyé un questionnaire détaillé, puis proposé une rencontre aux candidats des principales formations dans les 11ème et 14ème circonscriptions. Nous n'avons pas interrogé les candidats du Front national ou d'autres formations d'extrême droite en raison de leurs positions racistes et xénophobes.

Nous avons ainsi pu avoir des entretiens avec Claudie Hubert et Hélène Le Cacheux (La France insoumise 11ème et 14ème) et leurs suppléants Guillaume Della Porta et Jean-Yves Salvat, André Molino (PCF 11ème), sa suppléante Anne Mesliand, et Pierre Capell (PCF suppléant 14ème), Jean-David Ciot (Majorité présidentielle 14ème) et Dorian Hispa (EELV/PS/PRG 11^{ème}).

Ce sont les positions prises par ces candidats que nous exposons ci-après ; ce qui est écrit a été validé par eux.

Nous regrettons que les candidats Mohamed Laqhila (11^{ème}) et Anne-Laurence Petel (14^{ème}) pour « En marche ! », Stéphane Paoli (14^{ème}) et Christian Kert (11^{ème}) pour « Les Républicains », n'aient pas souhaité ou trouvé le temps de répondre. Les droits de l'Homme ne semblent pas faire partie de leurs priorités.

Voici leurs réponses : ... à vous de juger

Les services publics

Malgré l'attachement réitéré de la population aux services publics et sous l'influence d'une pensée libérale croissante, d'une conception entrepreneuriale du fonctionnement de certains établissements et, pour certains services, d'une mise en concurrence excessive, l'ensemble des services publics n'a cessé de se dégrader depuis une trentaine d'années. De nombreuses dépenses sociales sont ainsi peu à peu transférées au privé, l'accès réel aux services est très inégal selon les territoires et on assiste à un rabetage progressif des emplois dans tous les secteurs, ce qui menace le fonctionnement de bien des services.

*Le **service public est en crise** (crise de l'école, de la santé...) et la diminution des moyens et des emplois entraîne inévitablement une diminution de l'ambition politique.*

La société que nous voulons dans un avenir proche sera-t-elle -selon la devise républicaine- juste et égalitaire ou laisserons-nous au contraire se développer une société très inégalitaire où chacun aura à se débrouiller comme il le pourra ? Les choix politiques concernant les services publics constituent un enjeu majeur pour les années à venir.

Nos questions portent sur la conception générale des services publics, sur la santé et sur l'école.

La France insoumise

Conception générale des services publics

- les services publics doivent permettre de garantir les principes de la République : liberté (d'usage), l'égalité (d'accès), fraternité (par le financement) ainsi le partage de richesses sur l'ensemble du territoire. Le statut de la fonction publique garantit l'indépendance des fonctionnaires.
- étendue : santé, éducation, énergie, transport, accueil de la petite enfance ... approche évolutive : par exemple également accueil des personnes âgées, accès à l'internet ...
- son financement doit se faire par l'impôt (FI propose d'augmenter le nombre de tranches de l'impôt sur le revenu et de supprimer les exonérations de cotisations sociales qui creusent le déficit).
- application d'un tarif social : gratuité sur les premières consommations indispensables (d'énergie, d'eau, ...)
- application de la règle "on paye selon ses moyens et on utilise selon ses besoins".

Santé

- pour l'accès aux soins, remise en cause d'une vision comptable basée sur la rentabilité ; dans les déserts médicaux nécessité de favoriser l'installation des médecins et de créer des maisons de santé.
- remboursement à 100 % des dépenses couvertes par la sécurité sociale, pour tous, et quelle que soit la nationalité, mais suppression des remboursements des dépassements d'honoraires.
- responsabilisation des employeurs sur les maladies professionnelles et remise en cause de la réduction de la prévention et des visites médicales en entreprise décidée dans la loi Macron. Réduction du temps de travail pour les métiers pénibles.
- création d'un pôle public du médicament (vaccins propres).

Ecole

- recruter, former des conseillers d'orientation et développer leur action au sein du système scolaire afin qu'une meilleure orientation des élèves favorise leur réussite scolaire.
- remise en question des rythmes scolaires actuels du fait des inégalités qu'ils induisent (financement, type d'activités proposées...).
- réviser la carte scolaire en lien avec les plans de déplacements urbains, favoriser la mixité sociale.
- supprimer le financement des écoles privées.
- nommer des enseignants expérimentés dans les quartiers défavorisés.

Les communistes

La stratégie politique est envisagée en deux temps : réparer les dégâts, agir sur l'urgent, et dans second temps instaurer de nouvelles pratiques et de nouveaux usages, mettre en œuvre un projet politique transformateur global et cohérent. Accent sur les services publics, leur maintien et leur extension (police, droits des femmes...).

Conception et étendue des services publics

- grand attachement aux services publics et au statut de la fonction publique. Ils constituent un outil d'avenir efficace.
- il s'agit de gérer démocratiquement le bien commun : mise en place d'un plan de relance des services publics qui sont des vecteurs d'égalité.
- lutte contre l'inégal accès aux services publics dont souffrent nos concitoyens selon leur lieu d'habitation (inégalités territoriales et sociales).

- extension des services publics à des domaines nouveaux : création d'un service public du logement, création d'un pôle national des transports publics (il n'est bien sûr pas question de privatiser le TER !), création d'un pôle public de l'énergie, d'un pôle public de l'eau et d'un service public de la culture.

Santé

- résolument pour une pratique humaine de la médecine et pour une formation des médecins qui permette cette humanité. Suppression du numerus clausus et des quotas de formation.
- défense du droit à la santé pour tous (Français et étrangers).
- lutte contre l'inégalité d'accès aux soins. Beaucoup renoncent à se soigner, que ce soit parce qu'ils habitent des régions où manquent les médecins, ou parce qu'ils ne peuvent plus faire face à la part non remboursable des actes médicaux et aux dépassements d'honoraires de plus en plus nombreux. Revenir à un régime général de la Sécurité Sociale qui prenne en charge les frais médicaux à 100%.
- création de centres de santé de proximité regroupant plusieurs praticiens.
- recrutement de personnel hospitalier et revalorisation des salaires.
- arrêt du démantèlement de l'hôpital public (moratoire).
- création d'un pôle public du médicament.
- remise en place d'une vraie médecine du travail et abolition de la loi Bachelot.

Ecole

- construire l'école de l'égalité : l'éducation pour tous et la réussite de chacun est une priorité. Il s'agit de mettre en place une école démocratique, gratuite et laïque qui permette à tous de réussir. Dans ce but, augmentation du budget de l'EN (7% du PIB).
- mise en place d'un plan pluriannuel de création de postes et, parallèlement, refondation de la formation initiale et continue des enseignants, condition indispensable d'un enseignement de qualité et pour la lutte contre l'échec scolaire.
- scolarisation de tous les enfants de 3 à 18 ans (à partir de 2 ans pour les familles qui le souhaitent).
- création de postes d'Auxiliaires de Vie Scolaire pour aider à la scolarisation des enfants handicapés.
- remise en place des réseaux spécialisés (RASED) répondant à des besoins spécifiques des élèves les plus fragiles.
- sortir de la réforme des « rythmes scolaires », source d'inégalités et

- repenser l'utilisation de la demi-journée de classe rétablie à la faveur de cette réforme.

Jean-David CIOT (Majorité présidentielle) _____

Conception générale des services publics

Importance des services publics notamment dans les zones rurales et les quartiers difficiles. Donc création de maisons de service public pour les permanences (Caf, Pôle Emploi, etc...) en partenariat pour le financement et la gestion (grands services publics de l'Etat /collectivités locales), et bienveillance de l'Etat envers les collectivités pour maintenir des moyens humains (notamment par rapport à l'excès de digitalisation).

Santé

- la seule logique comptable est négative lorsqu'elle porte atteinte à la qualité des soins, mais il y a une contrainte d'équilibre. Il est possible de faire des économies avec un développement des soins à domicile, c'est la vraie réponse en termes d'emploi. On ne peut pas financer éternellement les déficits sauf pour les CHU qui font de la recherche.
- Créer par contre partout des maisons de santé, notamment dans les quartiers, pour éviter l'encombrement des urgences par la « bobologie ».
- CMU, CMU-C et AME : à préserver et je m'y engage, c'est un problème de salubrité publique !
- 100% de remboursement SS : d'accord, c'est un objectif : mais avec visibilité du coût des soins et responsabilisation.
- Santé au travail : passer à 1 visite tous les 2 ans pour dégager du temps pour la prévention et le suivi des comptes de pénibilité.

Ecole

- Création de postes : oui il faut continuer (il en manque encore 10 000), même si cela coûte cher. J'approuve les classes à 12 élèves dans les zones en REP (mais l'Etat devra aider les collectivités pour les locaux) et je suis pour plus de maîtres que de classes. Plus d'AVS, c'est prioritaire. Pour les infirmiers, j'y suis favorable mais il faut créer les postes budgétaires ... Et leur recrutement est difficile.
- Formation des enseignants : à poursuivre notamment pour les nouvelles technologies, la pédagogie et l'aide aux enseignants en difficulté, notamment dans les zones sensibles. Effet prévu à 10 ans !
- Rythmes scolaires : difficiles pour les parents et les maires... : J'étais donc réservé ! si cela doit continuer, même au choix, l'Etat doit aider les communes pour éviter les inégalités.

Conception générale

- **Etendue des services publics**

L'Etat doit piloter l'action publique menée par les entreprises dont il est au capital. Le service public suscite et valorise les initiatives élaborées avec les acteurs locaux : associations, acteurs de l'ESS, mouvements d'éducation populaire. Il faut donc s'appuyer sur la structure étatique et optimiser les fonds prévus à cet effet pour favoriser le développement de services publics accessibles à tous.

- **Financement et modes de fonctionnement**

Cibler des territoires prioritaires d'action publique : zones rurales, péri-urbaines, quartiers périphériques. Désenclaver certains quartiers en développant les transports (exemple du Jas-de-Bouffan).

- **Solutions au déséquilibre territorial dans l'accès aux services publics**

Engagement de l'Etat à travers la SNCF pour une meilleure qualité du réseau ferroviaire régional, et ouverture d'un dialogue transparent avec les syndicats quant à l'avenir des cheminots.

Santé

- Donner aux professionnels de santé les moyens d'exercer dans les meilleures conditions.

- Revenir sur la logique comptable, fixer des priorités dans le sens du bon fonctionnement des services de santé, et éviter la déperdition de l'argent public.

- Priorité à la rénovation des bâtiments et au recrutement des personnels, particulièrement des aides-soignants.

- Simplifier l'accès aux dispositifs de solidarité (AME, CMU-C et ACS) et maintenir le tiers-payant généralisé pour tous les patients.

- Création de maisons de santé avec un soutien financier et logistique apporté aux médecins qui s'installent dans ces zones.

- Le remboursement à 100 % par la sécurité sociale pourrait commencer par les maladies ALD.

- Lutter contre les fraudes aux cotisations.

- Informer les citoyens sur une utilisation raisonnable des médicaments.

- Dangers sanitaires : sortir la France du diesel, lutter contre les particules fines, mais aussi apporter une alimentation saine et interdire les perturbateurs endocriniens et les pesticides dangereux.

- Aider les industries polluantes à se reconvertir en entreprises de production « propres ». L'Etat doit piloter l'action publique menée par les entreprises dont il est au capital.

- Imposer aux entreprises de nouvelles méthodes managériales en cas d'atteinte récurrente à la santé de leurs employés ou leur en faire assumer le coût et la prévention.

Ecole

- Recruter plus de 20 000 postes sur 5 ans, et 15 000 sur la formation continue.
- Permettre aux doctorants ou étudiants en master de pouvoir être remplaçants d'enseignants titulaires.
- Lancer un programme pour redonner goût à l'apprentissage aux élèves dans les quartiers défavorisés.
- Privilégier la formation continue des enseignants afin de garantir la gestion de classes de plus en plus hétérogènes et l'analyse précise des difficultés d'apprentissage.
- Remise en cause des rythmes scolaires, choix local avec retour possible à la semaine de 4 jours.

LDH

La sécurité

*Actuellement, les politiques de sécurité sont principalement structurées autour du risque terroriste. Nous vivons effectivement une période où le nombre d'**actes terroristes** reste important, y compris hors du monde occidental. Partout, de nouveaux modes opératoires les ont rendus plus difficiles à contrer. Délaissant le **renseignement humain**, qui a pourtant fait ses preuves lors de vagues terroristes précédentes, notre pays a préféré mettre en place l'**état d'urgence**, privatiser et militariser une part importante des politiques de sécurité, et continuer de développer la **surveillance de tous**, que ce soit par l'augmentation du nombre de caméras de vidéo-surveillance (dont différentes études ont montré le manque d'efficacité en dehors des lieux dits "fermés"), le fichage ou par la surveillance globale des réseaux de communication. Cette technicisation de la sécurité remet en cause nombre de droits fondamentaux. Dans le même temps, différentes affaires de **bavures policières**, dans le cadre de l'état d'urgence ou en dehors, ont gravement remis en cause le caractère républicain des forces de police et de gendarmerie.*

Nos questions portent sur l'état d'urgence, la vidéosurveillance, les titres d'identité biométriques, les forces de sécurité, les bavures...



La France insoumise

- **Etat d'urgence** : il est devenu permanent, devient de ce fait inefficace et constitue une véritable atteinte aux libertés (perquisitions inutiles, assignations à résidence très longues, interdiction de manifestations). Il est le signe d'une société totalitaire. Y mettre fin.
- **Vidéosurveillance** : les caméras sur l'espace public sont inefficaces pour prévenir les délits et/ou les crimes. La vidéosurveillance peut être justifiée dans certains milieux fermés. Nous sommes contre leur généralisation.
- **Titres d'identité biométriques** : parce que les données personnelles qu'ils contiennent donnent lieu à des fichiers nous ne sommes pas confiants sur leur confidentialité. Ils participent de la société de surveillance.
- **Forces de sécurité privées** : la sécurité de notre pays est une fonction régaliennne, elle ne doit pas être confiée à des sociétés privées. Il faut augmenter les effectifs de policiers et revenir à la notion de « gardien de la paix ».
- **Bavures policières** : la police doit être mieux formée à ses relations avec les citoyens. Le respect réciproque et le dialogue sont la priorité. Les contrôles doivent donner lieu à récépissé. Priorité à la police de proximité.
- **Polices municipales** : elles doivent être une police de proximité, de service au citoyen et ne pas être armées.

Les communistes

- **Etat d'urgence** : il n'a pas de sens dans la durée, il faut l'abroger. Il faut

renforcer la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme.

- **Vidéosurveillance** : Si l'expérience montre que les caméras peuvent jouer un rôle dissuasif et une aide à l'élucidation, elles ne peuvent remplacer une présence humaine. Leur quantité doit rester modérée et respecter strictement les espaces privés.
- La **police** doit être plus préventive, il faut rétablir une police de proximité. Les policiers doivent être des fonctionnaires, et peuvent être armés pour leur sécurité. La formation des policiers doit être améliorée.
- Les **titres d'identité biométriques** et surtout le fichage qui est associé constituent un risque pour les libertés (ex : erreurs sur fiches S).

Jean-David CIOT (Majorité présidentielle)

- **Etat d'urgence** : Il est utile de par la menace interne, diffuse, difficilement repérable, mais il ne doit pas être permanent, il faudra donc l'abroger et en revenir au droit commun. Il est utile pour faire du renseignement sur les personnes, souvent européennes et même françaises. Il faudra donc le réaménager, mais le tout sous contrôle du juge, garant du maintien d'un état de droit.
- **Vidéosurveillance** : Il faut maintenir les caméras dans les espaces fermés où elles se montrent utiles, notamment contre les incivilités, les petits larcins, surtout en termes de prévention à condition d'être attentif à leur lieu d'implantation. C'est un outil et non pas un moyen de surveillance généralisée. La police de proximité reste indispensable.
- **Titres d'identité biométriques** : Il faut que les pièces d'identité soient rendues plus fiables, non falsifiables. En revanche, pour éviter tout « fichage » il faut que la mise en place de ce dispositif soit sécurisée et effectuée sous les conditions de l'Etat de droit. Il faut assurer une grande fiabilité de ces documents et veiller à la confidentialité des données.
- **Forces de sécurité privées** : Cela devient indispensable et inévitable, dans les zones privées particulièrement (les trains par exemple), mais il faut créer de véritables statuts qui impliquent une formation rigoureuse et un suivi permanent sur la situation psychologique des agents.
- **Bavures policières** : Là aussi un suivi permanent (au moins deux fois par an) permettrait d'éviter ce genre de situations (souvent dû au manque de discernement).
- **Polices municipales** : elles doivent être une police de proximité, et leur armement, dans les conditions plus haut évoquées, semble indispensable face à des délinquants qui eux sont souvent lourdement armés.

- **Utilité de l'état d'urgence**

Il a permis d'agir rapidement en période de crise par des perquisitions administratives et une capacité de projection immédiate plus efficace. Il s'agit désormais d'en sortir, et ce uniquement si la sécurité de nos concitoyens est assurée.

- **Politique d'implantation des caméras**

La vidéosurveillance n'est efficace que si le nombre d'agents est suffisant pour en traiter les contenus. Et l'effet persuasif est relatif. D'autres systèmes, comme les voisins vigilants, peuvent être améliorés, par une coordination des renseignements avec les forces de police et la CNIL. Les incivilités du quotidien ne doivent plus être tolérées.

- **Titres d'identité biométriques**

Le fichage et le recueil de données dans le cadre de la sécurité permet une bonne coordination de l'action de renseignement. Mais il faut veiller à mieux coordonner les différents services y compris entre les Etats européens. Pourtant un piratage, un accès autre au fichier, sont un risque pour le respect de la vie privée. Je comprends les réticences de la CNIL puisqu'aucun débat public n'est mis en place sur ces questions sensibles des données personnelles.

- **Forces de sécurité intérieure**

/ Militarisation

L'Etat qui est le seul dépositaire de la force publique garantit à tous la tranquillité publique. Pourtant les forces de sécurité privées sont parfois nécessaires, sous condition de délivrance des autorisations d'exercice et de contrôle de la profession. Cela doit faire l'objet d'un débat parlementaire. En période de crise, le savoir-faire de l'armée peut s'avérer utile pour appuyer les forces de police.

/ Bavures policières

Aucune bavure ne peut être tolérée, et doit être sévèrement punie. Objectifs pour éviter les bavures : aider les forces de police à mieux appréhender certaines situations de conflit par des formations de médiation, renforcer les effectifs, retisser une police de proximité qui connaît ses quartiers et ses habitants.

POUR

LA LIBERTÉ

PROTECTION
DES DONNÉES PERSONNELLES !

LÉGISLATIVES 2017



LES DROITS ET LES LIBERTÉS,
GUIDENT MON VOTE !

#LEGISLATIVES2017 /   

LDH

La justice

La Justice est toujours aussi pauvre, les prisons sont de plus en plus pleines, occupées en grande majorité par les "perdants" de notre société. Les peines sont de plus en plus sévères. La "conférence de consensus" qui s'est déroulée en début de quinquennat a eu très peu de résultats. Elle a mis sur la table les deux directions possibles : l'exclusion carcérale des perdants de la société, ou la protection de la société par une politique d'insertion et une intelligence de la peine. Les peines alternatives sont très peu utilisées, les comparutions directes n'assurent pas un traitement juste et aboutissent même très souvent à un évitement des aménagements de peine possibles par le Juge d'application. Le Parquet voit son rôle renforcé (3% des affaires passent par un Juge d'Instruction) et n'a toujours pas d'indépendance. La Justice des mineurs tend à disparaître.

Nos questions portent sur le statut du Parquet, les peines alternatives, l'allongement des prescriptions et la justice des mineurs.

La France insoumise

- **Parquet** : remplacer le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) par une instance désignée par les magistrats et le Parlement ; proposer un statut unique d'indépendance pour les magistrats du Siège et ceux du Parquet.
- **Peines alternatives** : la prison pour les délits mineurs n'est pas la solution ; favoriser les peines alternatives (TIG et autres) et montrer plus de bienveillance et de tolérance envers ceux qui ont commis des délits mineurs.
- **Récidive** : le manque de moyens, financiers et humains de la Justice, empêche l'accompagnement en prison et aussi à la sortie ; développer la formation professionnelle en prison et renforcer les Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) pour assurer à la sortie un vrai suivi favorisant une réinsertion sociale et professionnelle. Faire de la pédagogie auprès des employeurs car beaucoup d'entre eux hésitent à embaucher des personnes avec un casier judiciaire.
- **Allongement des prescriptions** : ne pas généraliser l'allongement des prescriptions en matière pénale. Toutefois rendre imprescriptibles les viols.
- **Justice des mineurs** : elle doit garder sa spécificité ; maintenir et renforcer l'ordonnance de 1945 qui institue un système protecteur pour les mineurs ; mettre plus de moyens pour leur éviter la prison et développer aussi le placement dans des centres avec un accompagnement et un suivi adapté.

Les communistes

- **Parquet** : pour une indépendance totale du Parquet et des magistrats.
- **Prisons** : entretenir et rénover les prisons et garantir un séjour décent aux détenus. En finir avec l'indignité des conditions de détention. Garantir les droits des détenus, leur accès aux soins médicaux, dentaires et psychiatriques ; garantir le droit de vote et le droit au travail. Recruter et former davantage de personnel pénitentiaire.
- **Les peines** : la prison n'est pas la seule réponse possible aux crimes et délits. Favoriser les peines alternatives - en particulier pour les peines courtes - et privilégier la réinsertion des détenus par un accompagnement en prison ou en milieu ouvert.
- **Justice des mineurs** : conserver une juridiction spécifique pour les mineurs (ordonnance de 1945). Il faut aussi privilégier leur accompagnement et leur réinsertion.

Jean-David CIOT (Majorité présidentielle)

- **Parquet** : Il doit être indépendant, avoir les moyens de travailler, mais il y a une réflexion à entreprendre autour d'un certain corporatisme qui peut entraîner des distorsions (éviter l'acharnement !)
- **Peines alternatives** : les peines alternatives sont nécessaires, surtout pour les peines courtes. Mais on doit penser aussi à éloigner le condamné pour protéger les victimes.
- **Récidive** : Evitée par la non surpopulation dans les prisons, les peines alternatives, et le développement de l'accompagnement à l'insertion (prise en charge dès le début de l'incarcération).
- **Justice des mineurs** : maintenir sa spécificité bien sûr, mais il y a une maturation plus jeune des individus. Pour certains d'entre eux, l'incarcération est peut être le dernier recours. Il faudra de toute façon mener une réflexion, en lien avec la probable arrivée de la majorité à 16 ans.

Dorian HISPA (EELV/PS/PRG)

- **Statut du Parquet**

Il faut une indépendance totale notamment à l'égard de l'exécutif pour respecter la séparation des pouvoirs et éviter toute ingérence d'ordre politique dans les affaires judiciaires.

- **Peines alternatives**

Maintien pour les peines de moins de 6 mois, permettant une réinsertion plus facile et ayant une dimension plus morale que punitive.

- **Récidives**

Il faut renforcer les moyens financiers et humains des services pénitentiaires d'insertion et de probation.

- **Allongement des prescriptions et peines de sûreté**

La Justice doit donner au condamné un espoir de réinsertion. La libération conditionnelle permet d'imposer des conditions à la remise en liberté, notamment au niveau des modalités de réinsertion, mais aussi un suivi psychologique, social et des mesures de protection des victimes. A l'inverse, il ne faut pas aller trop loin dans la peine de sûreté qui ne permet pas au détenu allant à "fond de peine" d'être suivi.

- **Limitation des places de prison**

Augmentation des places de prisons par la construction d'établissements à taille humaine et l'organisation d'un encellulement individuel au taux le plus élevé. Mais il est aussi primordial de tenter de réduire les cas

d'emprisonnement lorsque cela n'est pas indispensable, et privilégier d'autres modes de sanction.

- **Justice des mineurs**

Préserver la spécificité de la justice des mineurs avec la primauté de l'éducatif sur le répressif. Le dispositif des services de la protection judiciaire de la jeunesse doit permettre une prise en charge adaptée, notamment en tenant compte du cas particulier de chaque mineur, des circonstances entourant l'affaire et de sa situation personnelle (isolement, difficultés etc...).

LDH

Les droits sociaux

*La France est un pays développé. Elle est riche. Mais les **inégalités** s'accroissent. 14% de la population vit en dessous du seuil de **pauvreté**. Pour la plus grande partie les 8,8 millions de personnes concernées (un million de plus qu'il y a dix ans) sont en situation de précarité, surtout les jeunes et les familles monoparentales, et particulièrement les femmes. Principalement parce que le droit au travail n'est pas accessible à beaucoup : le **chômage** a atteint son plus haut niveau (3,5 millions). L'écart de revenus entre les riches et les pauvres augmente. L'âge minimal du départ à la **retraite** a été porté à 62 ans ; pourtant obtenir le taux plein sans décote en partant à cet âge sera de plus en plus difficile. Le **droit du travail** a été remis en cause en particulier en mettant la priorité sur l'accord d'entreprise. Les nouveaux modes de concurrence ou d'exploitation (**ubérisation**) disloquent un peu plus la société...*

Nos questions portent sur le droit au travail, la loi travail, les inégalités, la sécurité sociale, la retraite, les 18-25 ans.

La France insoumise

- **Droit au travail** : appliquer réellement les 35 heures (avec le paiement des cotisations sociales associées ; et pas d'heures supplémentaires non cotisées) et engager une transition vers les 32 heures en commençant par le travail de nuit et les métiers pénibles. Créer les postes correspondants. Accorder un droit de veto suspensif au comité d'entreprise sur les plans de licenciement. L'annualisation du temps de travail est possible dans un cadre strict.

- **Inégalités dans le travail** : imposer (sauf sanctions) l'égalité de carrière et de salaire entre femmes et hommes ; réduire le nombre de contrats précaires (à 10% dans les PME et 5% dans les grandes entreprises) ; revaloriser les salaires (gelés depuis 2010) de la fonction publique ; limiter

l'écart de 1 à 20 entre le salaire le plus bas et le salaire le plus élevé dans les entreprises.

- **Revenu universel** : toute activité salariale a une utilité économique et sociale ; c'est le travail qui contribue à créer des richesses et le revenu est en rapport avec ce travail. Nous sommes donc opposés à un revenu attribué indépendamment du travail. Mais chacun doit avoir tout au long de sa vie un revenu adapté à une vie décente.
- **Pour les jeunes de 18 à 25 ans** : donner une allocation d'autonomie dans le cadre d'une formation qualifiante ; attribuer automatiquement le RSA à partir de 18 ans ; à terme revaloriser les minima sociaux jusqu'au seuil de pauvreté
- **Loi travail** : l'abroger (en raison notamment de ce qu'elle inverse la hiérarchie des normes)
- **Sécurité sociale** : rembourser à 100% les soins de santé ; établir le droit opposable à l'emploi (l'Etat employeur en dernier ressort) ; retraite à 60 ans avec 40 annuités.

Les communistes

- **Droit au travail** : le travail va changer mais va perdurer. On ne peut concevoir une société qui ne produirait plus (contre l'idée de « revenu universel »).
- Pas d'abandon de la production mais une production de proximité, respectueuse de l'environnement (associer les processus de réindustrialisation et la recherche).
- **abrogation de la loi travail** et élaboration d'un **code du travail du 21ème siècle**, garantissant protection et droits aux travailleurs, et élaboration d'une loi garantissant la sécurité de l'emploi et le droit à la formation. Les députés sortants «Front de gauche » en ont proposé une.
- pour les **jeunes**, mise en place de formations qualifiantes diversifiées et accès à un emploi rémunéré.
- **limitation du nombre de contrats précaires** dans les entreprises.
- **réduction du temps de travail** : vers les 32 heures.
- **augmentation des salaires.**
- **retraite à 60 ans**, avec un taux de remplacement de 75 % du salaire brut, tout ceci devant faire l'objet de négociations sociales fécondes sur toutes les revendications des salariés - et non sur celle du Medef !

Les candidats sont favorables à **donner de nouveaux droits dans l'entreprise et le monde du travail** : les droits ne peuvent s'arrêter à la porte de l'entreprise. Les travailleurs sont porteurs d'expertise et de solutions pour leur travail.

Jean-David CIOT (Majorité présidentielle)

- **Droit au travail** : Il faut plus de flexibilité, plus d'adaptabilité. Les réformes sont nécessaires mais il faut garantir les droits universels et individuels. Il faut détacher les droits *des statuts* pour des droits *des personnes* (compte pénibilité, droit à la formation, droits rechargeables...)
- **Inégalités dans le travail** : Il est évident qu'il faut plus d'égalité dans le travail. Je suis pour le maintien des 35 heures. Le vrai sujet est l'annualisation.
- **Revenu universel** : Ce n'est plus un sujet d'actualité.
- **Sécurité sociale** : prévoir un remboursement à 100%, notamment pour l'optique et le dentaire, mais il faudrait instaurer un système qui permette aux ayants droit, comme aux praticiens, de connaître le montant des frais engagés (factures) de façon à mieux responsabiliser tant les citoyens que le corps médical.
- **Retraite** : Personne ne reviendra là-dessus. *La variabilité, elle est sur la pénibilité*. Il faut une plus grande équité vis-à-vis des régimes spéciaux, pour ceux qui ont cotisé : égalité des droits et des obligations. Mais pour la suite, on en revient à la loi universelle.
- **Minima sociaux pour les 18-25 ans** : Oui, mais ce n'est pas le seul « signal » et il ne faut pas déresponsabiliser. il faudrait une « compensation » par exemple par des travaux d'intérêt général.

•

Dorian HISPA (EELV/PS/PRG)

Chômage

- Lancer un plan pour inciter à la production responsable et à la consommation modérée.
- Faire de la France le premier pays vert d'Europe.
- Réussir la transition écologique.
- Accélérer la reconversion industrielle de la France en s'attaquant aux sources de la crise de l'emploi.
- Aborder le chômage en s'interrogeant sur les causes de la précarité.

Inégalités

- La mise en place d'un revenu universel progressif peut permettre d'appréhender le monde du travail plus sereinement que lorsque l'on se trouve dans l'obligation d'accepter un emploi.

- Les inégalités sont difficiles à combattre car elles sont présentes dans tous les domaines. Mettre en place par conséquent un revenu universel progressif commun à tous les citoyens en se concentrant sur les inégalités les plus criantes et en ciblant des priorités : mise à niveau de salaires entre hommes et femmes, stabilisation de la législation des contrats de travail...

18-25 ans

Les 18-25 ans sont la catégorie la plus touchée par la précarité (coût de la vie quotidienne, du logement, des transports, de l'alimentation..). Il faut :

- étendre les minimas sociaux à tous les jeunes,
- moduler l'attribution de ces minimas en fonction des situations de plus ou moins grande précarité de ces jeunes.

POUR LES DROITS
PROTECTION
DE NOS DROITS SOCIAUX!

LÉGISLATIVES 2017

LES DROITS ET LES LIBERTÉS,
GUIDENT MON **VOTE!**

#LEGISLATIVES2017 /   

Les droits des femmes

Pour les droits des femmes nous choisissons trois thèmes : l'IVG, les violences et l'éducation.

Interruption volontaire de grossesse : En France, plus d'une femme sur trois a recours à une IVG dans sa vie. Il s'agit de femmes de tous les âges et de tous les milieux sociaux. Ce n'est jamais une décision simple, il n'existe pas d'IVG de confort. Les menaces pèsent sur l'accès à l'IVG pour toutes : pression sociale et religieuse, désinformation (malgré l'extension du délit d'entrave aux sites Internet), financement, clause de conscience, réduction du nombre de services les prenant en charge.

Violences faites aux femmes : En 2015, 122 femmes et 22 hommes ont été tués par leur compagnon ou compagne. Les violences faites aux femmes sont des violences sexistes, il est fondamental de les prendre en considération en tant que telles, sans les minimiser, sans fatalisme pour protéger celles qui en sont victimes, mais aussi pour les prévenir.

Education et égalité des sexes : Les tentatives de l'éducation nationale pour lutter contre les stéréotypes de genre, qui fondent le sexisme et les inégalités hommes-femmes, ont été limitées, voire anéanties, par des protestations violentes. Face aux pressions d'associations, d'églises et de partis politiques, l'ABCD de l'égalité a ainsi été simplement rayé des dispositifs. Pourtant, l'information et l'éducation sont les moyens les plus efficaces pour faire reculer les inégalités hommes-femmes.

POUR L'ÉGALITÉ

HALTE AU SEXISME!

LÉGISLATIVES 2017



LES DROITS ET LES LIBERTÉS,
GUIDENT MON VOTE !

#LEGISLATIVES2017 /   

La France insoumise

IVG : mettre le droit à l'avortement dans la Constitution ; favoriser l'information et l'accueil en renforçant le planning familial, en améliorant l'éducation sexuelle au collège et en favorisant les réouvertures des services d'IVG.

Violences faites aux femmes : développer dans les commissariats un accueil adapté pour les femmes qui subissent des violences ; créer plus de foyers d'accueil d'urgence : favoriser les actions des associations comme le CIDF, en termes d'information, d'accueil et de prévention ; renforcer l'implication des pouvoirs publics.

Education à l'égalité des sexes et des genres : rétablir et renforcer les dispositifs d'information et de lutte contre les stéréotypes de genre dans l'éducation nationale, comme l'ABCD de l'égalité dans le primaire, et l'éducation sexuelle au collège.

Les communistes

IVG : le droit à l'IVG est fragile (menaces sur le planning familial). Importance de l'information et de l'accès à la contraception des filles et des garçons. Soutenir les associations et les politiques publiques en direction des femmes qui ont recours à l'IVG : anonymat, suivi médical sérieux (passeport contraception), présence de plus d'infirmières dans les établissements scolaires.

Violences faites aux femmes : renforcer les dispositifs de lutte contre les violences faites aux femmes et les rendre effectifs : facilitation du dépôt de plainte, déculpabilisation, formation des interlocuteurs (policiers). Donner plus de moyens aux associations. Développer un véritable service public en direction des femmes victimes de violence : lieu d'accueil, personnel formé. Rompre le silence autour de ce tabou social.

L'éducation à l'égalité des sexes doit être présente tôt à l'école (ABC de l'égalité ou autre). Identifier par la recherche les jeux de pouvoir et mécanismes complexes responsables (études de genre).

Jean-David CIOT (Majorité présidentielle)

IVG: Je pense que la seule garantie est la constitutionnalisation de l'IVG Que ce soit un droit inaliénable.

Violences faites aux femmes: beaucoup a été fait sous le précédent gouvernement, mais tout n'est pas réglé! D'autant que notre société fabrique une légitimation de l'acte violent. Les violences se combattent d'abord par l'éducation...

Education à l'égalité des sexes et des genres: primordiale pour le respect et la tolérance : éducation, culture, création, émancipation !

Dorian HISPA (EELV/PS/PRG)

- **IVG**

Les femmes sont libres de disposer de leur corps. Il faut défendre le droit fondamental à l'IVG et mettre en place des actions publiques visant à améliorer l'information et faciliter les démarches. Améliorer aussi l'accompagnement des femmes et leur soutien psychologique.

- **Violences faites aux femmes**

Les violences faites aux femmes sont un sujet sensible et toutes les réticences à ce sujet ne sont pas vaincues. L'Etat doit adopter des lois de protection de la femme et assouplir le système pénal qui n'a pas encore adopté de vision genrée des droits de la femme, comme nous l'avons vu avec l'affaire Jacqueline Sauvage. Au niveau local, importance de structures comme le relais Saint Donat à Aix en Provence, en soutien aux femmes victimes de violences. Les collectivités locales doivent soutenir fortement ces initiatives.

- **Education**

On peut regretter la polémique autour des ABCD de l'égalité et leur retrait. Mais il est essentiel de lutter contre les inégalités entre filles et garçons, et contre le harcèlement scolaire. On peut envisager l'intervention d'associations de prévention et d'information dans le temps scolaire, plutôt qu'un travail à partir de manuels.

L'accueil des migrants et des Roms

Les migrants demandant à rester en France sont des **demandeurs d'asile politique ou des migrants économiques**. Dans les deux cas ils sont dans l'impossibilité de survivre en sécurité chez eux, soit à cause de menaces directes, soit victimes "de la faim". Dans les deux cas ils sont victimes de décisions politiques qui les dépassent. Au plus fort de la guerre froide l'ONU s'est limitée à reconnaître les migrants politiques (convention de Genève) mais a reconnu dès 1968 (Téhéran) puis en 1993 (Vienne) les droits économiques, sociaux et culturels comme indissociables des premiers.

En France les migrants se heurtent à de grandes **difficultés administratives** et des **refus d'accueil** qui les renvoient à la marge, rendant problématique leur intégration. La présence des "sans-papiers" (ils ont des papiers, mais pas ceux qu'il faut) témoigne de cette situation. Les **Roms**, migrants économiques récents (membres de l'Europe des 28 pour la plupart), subissent une discrimination spécifique qui s'ajoute à la discrimination administrative, renforcée par certaines déclarations de responsables politiques. Cela les rejette dans des conditions de vie indignes.

Nos questions portent sur la politique d'accueil des migrants, sur la distinction migrants politiques/migrants économiques, sur les mesures à envisager pour les intégrer. Elles portent aussi sur l'accueil spécifique des Roms.

POUR LE RESPECT

**DU DROIT D'ASILE
ET DES MIGRANTS !**

LÉGISLATIVES 2017



**LES DROITS ET LES LIBERTÉS,
GUIDENT MON VOTE !**

#LEGISLATIVES2017 /   

La France insoumise

- **Politique d'accueil** : refuser que les migrants économiques (et bientôt climatiques) n'aient pas les mêmes droits que les demandeurs d'asile politique ; laisser les frontières ouvertes ; mettre en place un accueil digne ; développer les structures d'accueil et les répartir sur le territoire en facilitant les déplacements des migrants ; développer les politiques d'accompagnement (apprentissage du français, formation, scolarisation, logement, santé) ; avec effet à plus long terme s'attaquer aux causes [guerres - génératrices d'exil - dénonciation des traités de libre-échange] et construire des coopérations internationales.
- **Roms** : pas de démantèlement de camps sans proposition de solutions d'hébergement ; autoriser des campements dans la durée et mettre en place des politiques d'accompagnement favorisant l'intégration (comme pour les autres migrants).

Les communistes

- **Politique d'accueil** : la France n'est pas particulièrement généreuse en matière d'accueil des migrants. Apporter une aide d'urgence aux demandeurs d'asile (cadre de la Convention de Genève) et création de statuts spécifiques pour les réfugiés économiques et climatiques. Construire des centres d'accueil en nombre suffisant. Mettre en place un soutien médical, d'aide à la scolarisation et à la réinsertion. Garantir les droits. Changer la politique actuelle des visas et les modes de régularisation des sans-papiers. Penser les migrations au niveau européen et international et construire des politiques migratoires concertées.
- **Roms** : les accueillir dans de bonnes conditions et les aider à s'insérer. Et aussi aider à l'insertion scolaire des enfants. Ce qui s'est passé à Gardanne est un bon exemple de ce qu'il est possible de faire. Dans le cadre de l'Europe, s'efforcer d'infléchir les politiques discriminatoires à l'égard des Roms dans certains pays (en Roumanie en particulier).

Jean-David CIOT (Majorité présidentielle)

- **Politique d'accueil** : Il y a une différence entre les migrants économiques et les réfugiés politiques et climatiques. Il faut éviter que les citoyens aient la peur d'une *perte d'identité* et éviter toute forme de *repli pour aller vers l'acceptation*. La France est assez riche pour accueillir des migrants au-delà des 30 000 prévus, mais il ne faut pas que ce soit avec un sentiment de perte d'identité et il faut donc lutter contre le sentiment

d'invasion. Il faut aussi agir pour que les pays d'où viennent ces personnes retrouvent une stabilité politique, et donc administrative et fonctionnelle. Notamment pour éviter les naufrages, aider la Lybie à se constituer un Etat.

- **Roms** : La difficulté réside dans la confrontation *entre deux mondes*. Il faut donc aider les pays, notamment ceux des Balkans, à retrouver une économie rendant ces expatriations inutiles. Nous avons la présence de Roms, les Allemands ont celle des Polonais.

Dorian HISPA (EELV/PS/PRG)

Il est indispensable de réguler l'immigration et d'articuler la politique d'accueil de la France avec la procédure administrative d'acceptation sur le territoire français. Ceci implique d'une part de soutenir les actions des associations qui œuvrent à la constitution des dossiers et d'autre part de mettre en place un bureau européen doté de pouvoirs d'action pour secourir les migrants en difficulté. S'agissant de la répartition au niveau européen il existe des critères de partage en fonction des capacités d'accueil de chaque Etat. Au niveau local, chaque commune doit mener une politique d'accueil aussi ouverte que possible.

POUR LA FRATERNITÉ
**HALTE AU RACISME
ET AUX DISCRIMINATIONS!**

LÉGISLATIVES 2017

LES DROITS ET LES LIBERTÉS,
GUIDENT MON VOTE!

#LEGISLATIVES2017 /   

Ecologie, développement durable et droits de l'Homme

*La Charte de l'environnement a permis la reconnaissance des **droits environnementaux** au sein des droits fondamentaux. Or, actuellement, on constate une augmentation des **inégalités d'accès** à des droits fortement liés à l'environnement (logement décent, énergie, transports...) et des **inégalités d'exposition** aux nuisances et risques (inondations, pollution de l'air et de l'eau,...) ayant de graves conséquences, notamment sur la santé. Par ailleurs, les Etats, lors de la COP21, se sont engagés à maintenir le **réchauffement climatique** sous la barre des 2°C. Il s'agit donc de traduire en acte les engagements de la France, réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre mais aussi tenir compte "des impératifs d'une transition juste pour la population active et de la création d'emplois décents" (Préambule de l'Accord de Paris)*

Nos questions portent sur l'écologie, l'énergie et l'emploi dans le cadre de la transition énergétique.

La France insoumise

- **Accès de tous aux droits environnementaux:** la reconnaissance des droits environnementaux est une priorité. L'objectif est de développer une société plus sobre en énergie pour déboucher sur un modèle qui correspond à notre écosystème. Favoriser l'accès à différentes ressources en mettant en place un tarif social pour l'énergie et pour l'eau. Réparer les réseaux d'eau pour limiter les gaspillages d'eau. Investir fortement sur les logements sociaux, les isoler pour faire baisser le coût du chauffage.
- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre:** développer des technologies alternatives débouchant sur des énergies propres ce qui permet de sortir des énergies carbonées. Limiter les transports en camion. Développer des moyens de transport en commun, bus, TER. Favoriser les circuits courts. Développer le bio. Traduire en actes les engagements pris lors de la COP21.
- **Priorités pour la transition écologique et sociale:** prévoir un plan de planification écologique en terme d'emplois et de formation en plusieurs étapes et sous contrôle citoyen en toute transparence. Les citoyens doivent participer à la transition écologique. Mettre en place un cadre planifié pour les entreprises.
- **Créations d'emplois:** un temps long est nécessaire pour le démantèlement de certains sites, par exemple les centrales nucléaires. La reconversion de certains sites implique la mise en place de plans de formation pour que les personnels accèdent à de nouveaux emplois. Un accompagnement des personnels sur les sites est indispensable en

concertation avec les syndicats, le comité d'entreprise et les CHST.

Les communistes

- **Transition écologique** : volonté politique et moyens financiers sont nécessaires pour la transition écologique (cf. agenda 21). Actions en direction des entreprises, des transports des personnes (voiture électrique) et des déchets (renforcement du ferroviaire), le recours à l'énergie photovoltaïque et au solaire thermique, les logements (éco quartiers).
- **Maîtrise publique de l'énergie**, sur le financement, la sécurité et la recherche. Le nucléaire fournit une énergie complémentaire et moins nocive que les centrales à charbon (cf. Allemagne qui achète de l'énergie en France). L'urgence écologique : réduction des émissions des gaz à effet de serre et maintien de la biodiversité.
- **Emplois** : la transformation des emplois en emplois éco-compatibles débute au sein des entreprises, à partir des propositions des salariés. La formation des personnes est fondamentale.

Jean-David CIOT (Majorité présidentielle)

- **Accès de tous aux droits environnementaux**: Il n'y a que la norme qui protège : il faut donc des lois universelles qui s'imposent aux grands lobbies.
- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre** : je suis inquiet du nombre de décrets que produit M Trump qui visent à détricoter la COP 21 : si la France part toute seule.... ça ne sert à rien !
- **Priorités pour la transition écologique et sociale** : Aller vers les énergies renouvelables et la disparition des énergies fossiles. Mais garder le nucléaire le temps qu'il faudra ...en améliorant la sécurité.

Dorian HISPA (EELV/PS/PRG)

- **Accès aux droits environnementaux (précarité énergétique)**
L'Etat doit assurer une société du bien vivre qui promeut le développement durable avec pour mission de renforcer la protection et la mise en valeur de l'environnement. Chacun a le droit de participer et d'avoir accès aux informations relatives à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. Pour lutter contre la précarité énergétique un grand plan de rénovation thermique des logements doit être lancé. Faire baisser la facture énergétique par l'isolation et l'information sur comment moins consommer d'énergie doit être une des priorités.

- **Emissions de gaz à effet de serre (GES) et transition écologique et sociale**

Au niveau local, Aix-en-Provence est l'une des villes les plus polluées de France, il est insupportable que les pouvoirs publics n'agissent pas pour réduire l'émission de GES. Je souhaiterais dans la 11e circonscription améliorer la qualité de vie des habitants par la mise en place d'une circulation alternée. Toutefois les plus gros pollueurs restent les industries, et, si notre bassin industriel est un atout économique, l'Etat doit aider à la reconversion écologique de ces industries notamment grâce à l'économie circulaire qui permet de s'attaquer au problème dès le début de la chaîne de production.

- **Conciliation création et protection d'emploi ?**

Grâce à la transition écologique, il sera possible de transformer les emplois actuels en emplois nouveaux dans le domaine de l'écologie. Il s'agira de mener, en parallèle, des actions pour la promotion d'un environnement sain, comme la réduction des émissions par les entreprises polluantes, la sortie du diesel etc., et une transformation des contrats de travail pour les adapter aux exigences environnementales. Ce sont les plus modestes qui sont touchés par la précarité énergétique et la dégradation de notre environnement, justice sociale et transition écologique sont indissociables

DÉFENDRE LES DROITS
TOUS LES DROITS
PARTOUT
POUR TOUS



LÉGISLATIVES 2017



LES DROITS ET LES LIBERTÉS, GUIDENT MON VOTE !

L'élection d'Emmanuel Macron laisse une France où les attentes sont fortes, qu'il s'agisse de l'emploi, de l'accès aux droits fondamentaux, de l'égalité, de la protection des libertés.

Parce que les inégalités et la précarité n'ont cessé de s'accroître au cours des dernières années, privant ainsi une partie croissante de la population de l'accès aux soins, au logement, aux transports...

Parce que des régions entières paient un lourd tribut à la désindustrialisation tandis que de nombreux espaces ruraux s'appauvrissent et sont confrontés à la disparition des services publics...

Parce que, sans jamais prouver l'efficacité d'un état d'urgence qui s'est banalisé au gré de ses renouvellements, le gouvernement sortant a multiplié les lois à vocation sécuritaire, mettant ainsi à mal les libertés publiques et individuelles, stigmatisant une partie de la population au nom d'une appartenance religieuse réelle ou supposée...

Parce que ceux qui prônent une société où certains seraient plus légitimes à avoir accès aux droits que d'autres, une société qui rejeterait les plus précaires, ont reçu plus de votes que jamais, avec tous les risques de renforcer les préjugés, les haines, les politiques construites autour de l'idée de boucs émissaires...

Parce que l'accueil des migrants est indigne et largement insuffisant dans notre pays, que les droits fondamentaux des personnes étrangères sont trop souvent bafoués et que la précarité juridique et corrélativement matérielle de trop nombreuses personnes immigrées en France est inadmissible...

Nous voulons que le quinquennat qui s'annonce s'inscrive dans un véritable changement de cap, participe à construire une société fondée sur les solidarités entre tous ceux qui vivent sur le territoire pour assurer le vivre ensemble, et aussi au-delà, car nous partageons une même planète, qui, en particulier, prenne la mesure du défi écologique auquel la planète est confrontée et qui donne à chacune et à chacun l'assurance d'un progrès partagé.

Les 11 et 18 juin prochains auront lieu les élections législatives.

Comme pour l'élection présidentielle, le danger est grand de voir les idées d'extrême droite imposer leur vision d'un monde replié sur lui-même, attisant la peur et la haine de l'Autre, prônant l'exclusion des plus vulnérables. La mobilisation citoyenne doit, là aussi, leur barrer la route.

Représentants de la nation et de l'intérêt général, les hommes et les femmes qui sortiront vainqueurs des prochaines élections législatives auront la lourde charge d'élaborer de nouvelles lois, de les discuter, d'appuyer ou non leur application. Toutes ces lois auront des implications au quotidien, sur l'avenir de vos enfants et de vous-mêmes.

Nous attendons de ces élu-e-s qu'ils-elles défendent les libertés sans jamais les sacrifier à la sécurité, qu'ils-elles fassent de la lutte contre les discriminations une absolue priorité, qu'ils-elles soient particulièrement vigilants pour que notre pays traite dignement les migrants et les demandeurs d'asile, conformément à ses engagements internationaux, et pour que les droits fondamentaux des personnes étrangères soient respectés.

Nous voulons aussi qu'ils/elles s'attachent à revivifier la démocratie.

Leur action contribuera à dessiner l'avenir du pays et à peser sur le type de société dans laquelle nous allons vivre.

La LDH vous intéresse ? N'attendez pas, rejoignez la !

Ligue des Droits de l'Homme, section d'Aix-en-Provence Tél : 06 44 94 45 74

ldh.aix@laposte.net - www.ldh-aix.org - www.facebook.com/ldh.aix
